



## **La grippe aviaire H7N2 en Grande-Bretagne: Situation sous contrôle**

H7N2 est une souche faiblement pathogène de la grippe aviaire. Il s'agit d'une maladie animale. Dans certains cas, après un contact rapproché, les hommes peuvent néanmoins présenter des symptômes grippaux légers. Cette transmission d'animal à homme est assez courante.

Le week-end du 26 au 28 mai 2007, le « National Public Health Service » et le « Health Protection Agency » du Royaume-Uni ont confirmé quatre cas humains de H7N2 au Pays de Galles (chiffres de l'OMS). Le Commissariat de Coordination Interministérielle Influenza a suivi la situation pour la Belgique.

L'incident est terminé et toutes les mesures ont été correctement exécutées. La Belgique n'entreprend donc aucune action pour le moment.

Les autorités britanniques ont suivi leurs procédures standards pour gérer la situation. Quatre personnes ont été contaminées et plusieurs personnes reçoivent un traitement préventif. L'élevage de volailles touché, situé dans une ferme du nord du Pays de Galles, a été détruit.

Les mesures de précaution contre la grippe aviaire H5N1 se trouvent sur le site [www.influenza.be](http://www.influenza.be). Vous pouvez également contacter le call center au numéro gratuit 0800 99 777. Ces mesures sont également d'application pour le H7N2 : évitez tout contact avec les animaux malades, lavez-vous les mains régulièrement, contactez votre médecin-généraliste si vous ressentez des symptômes grippaux (fièvre, toux, malaise général).

Porte-parole de l'AFSCA :	Pierre Cassart	0477/ 69 35 65
Porte-parole du SPF Santé publique :	Jan Eyckmans	0495/25 47 24